



UNIVERSITÉ OUVRIÈRE DE GENÈVE

SECRETARIAT : 9, RUE SIMON DURAND, 1227 ACACIAS TÉLÉPHONE 43 58 10 COMPTE CHÈQUES POSTAUX 12-5555

G E N E V E

9 NOVEMBRE 1932

9 NOVEMBRE 1982

*
* *
*

1932

**La Suisse compte 4 millions d'habitants,
54000 chômeurs complets,
1 travailleur sur 5 manque de travail,
159000 journées de travail perdues pour fait de grève,
25 millions de journées perdues par le chômage.**

Le canton de Genève compte 178374 habitants (349040 en 1980).

**La Ville de Genève compte 129344 habitants (156505 en 1980),
93249 personnes sont actives dont 53% d'ouvriers,
29514 personnes sont assurées contre le chômage,
8000 à 10000 travailleurs chôment,
les caisses d'assurance chômage indemnisent 1410 assurés (fin septembre).**

Chronologie résumée des événements

1930

Elections cantonales. Bien qu'étant le parti le plus important au Grand Conseil (37 sièges sur 100), le Parti socialiste n'est pas représenté au Conseil d'Etat.

1931

Série de scandales politiques et financiers dénoncés par Léon Nicole. Compromis, le conseiller d'Etat radical A. Moriaud démissionne.

1932

Février Conférence pour le désarmement à Genève. A cette occasion et pour contrer des manifestations communistes et socialistes, le Conseil d'Etat fait appel à l'armée. Des mitrailleuses sont montées sur des camions des Travaux publics.

Juin Création de l'Union nationale (UN) par la fusion de l'Ordre politique national (OPN, fasciste) et de l'Union de défense économique (UDE, issue des milieux patronaux).
Il y a 8000 chômeurs à Genève.

Samedi 5 novembre

Apparition sur les murs de la ville de l'affiche de l'UN annonçant la « Mise en accusation publique des Sieurs Nicole et Dicker » prévue pour le mercredi 9 novembre à 20 h. 30 dans la Salle communale de Plainpalais.

Dimanche 6 novembre

Lettres du Parti socialiste au Conseil d'Etat et au Conseil administratif de la Ville demandant l'interdiction de l'assemblée de l'UN.

Lundi 7 novembre

Réunion du comité du Parti socialiste. Réponse négative du Conseil administratif.

Mardi 8 novembre

Assemblée générale du PS qui met au point une contre-manifestation.
Réponse négative du Conseil d'Etat. Lettres de l'UN à ses membres préparant l'assemblée du 9 octobre.

Mercredi 9 novembre

10h.00

Réunion du Conseil d'Etat.

11 h.00

Le Conseil d'Etat demande à Berne l'envoi de troupes.

12h.15

— Réponse favorable du Département militaire fédéral.
— «Le Travail» publie les détails de la contre-manifestation.

17h.00

Mise en place par la police de 5 barrages protégeant la Salle communale de Plainpalais.

17h.30

Arrivée à Genève de l'école de recrues III/1 (610 hommes).

18h.30

La police prend position aux barrages.

19h.10

Arrivée des premiers contre-manifestants.

19h.30

Les manifestants de l'UN entrent dans la salle.

20h.15

Ouverture des portes au public.

20h.30

Début de la manifestation de l'UN.

20h.45

Discours de L. Nicole devant le barrage de la rue de Carouge.
5000 contre-manifestants sont alors présents.

21 h.00

Le barrage de la rue de Carouge cède. Le conseiller d'Etat Martin fait mander la troupe.

21 h.05

La police rétablit le barrage.

21 h.15

La 1^{re} compagnie quitte la caserne (108 hommes).
Déplacement de la troupe jusqu'au boulevard du Pont-d'Arve puis vers la rue de Carouge, à travers la foule.
Echauffourée avec les contre-manifestants. 10 fusils, 15 baïonnettes, un fusil-mitrailleur, 2 pistolets et 10 casques sont pris à l'armée et brisés. 18 soldats sont légèrement blessés.

21 h.25

Le major Perret demande la compagnie III en renfort.
Retour des soldats sur la place du Palais des Expositions (il ne reste alors que 93 hommes).

21 h.34 Tir des soldats (10 à 15 secondes)
150 coups environs ont été tirés: 13 morts, 65 blessés.

21 h.36 Arrivée des renforts de la compagnie III.

21 h.45 Fin de la manifestation de l'UN.

22h.00 La place où a eu lieu la fusillade est évacuée. Des coups de revolver sont tirés à la rue de Carouge. Le comité de l'UN se rend à Cologny. Une manifestation de protestation a lieu à Lausanne.

23h.00 L. Nicole rentre chez lui.
Le Conseil d'Etat siège.

Jeudi 10 novembre

0h.00 G. Oltramare téléphone au Conseil d'Etat pour demander l'arrestation de Nicole.

1 h.00 Le conseiller d'Etat Martin signe le mandat d'arrêt contre L. Nicole (après les refus du procureur général et du juge d'instruction).

10h.00 L. Nicole est arrêté.
Le Conseil d'Etat siège et adresse une proclamation aux citoyens.

15h.00 Le Conseil fédéral décide l'application du Code pénal militaire aux civils.

Vendredi 11 novembre

10h.30 Le Conseil d'Etat reçoit une délégation de l'USCG.

21 h.15 La grève générale pour le lendemain est votée par l'assemblée de l'USCG.

21 h.30 Le Conseil d'Etat se réunit et demande au DMF le renfort du bataillon d'infanterie de montagne 6.

Samedi 12 novembre

Grève générale.

A 9 heures les troupes sont sur pied. L'application du Code pénal militaire aux civils entre en vigueur.

Les troupes genevoises sont assermentées avec quelques incidents. Obsèques des victimes.

Lundi 14 novembre

Le régiment genevois est démobilisé.

Mercredi 16 novembre

Le Grand Conseil approuve les mesures prises par le gouvernement.

Vendredi 18 novembre

39 personnes au total ont été arrêtées. Certaines resteront 4 mois en prison.

1933

Du 15 mai au 6 juin

Procès devant les Assises fédérales.

17 octobre

Condamné à 6 mois de prison L. Nicole est libéré.

26 novembre

L. Nicole est élu président du Conseil d'Etat où les socialistes sont 4 sur 7. Ils ont par ailleurs gagné 8 sièges au Grand Conseil (45 sur 100).

Novembre 1982, UOG

Les victimes

Henri Fürst, 38 ans, mécanicien, président du Parti communiste genevois.

Francis Clerc, 54 ans, fraiseur, père d'un des soldats de la troupe qui a tiré.

Hans Brugger, 28 ans.

Edmond Junod, 29 ans, mécanicien.

Oscar Maurer, 25 ans, employé de banque. Tué alors qu'il sortait des cours du soir.

Gabriel Loup, 57 ans, patron boulanger.

Edouard Quillet, 34 ans, employé à l'Armée du Salut.

Jean-Pierre Lederraz, 23 ans, employé de commerce.

Emile Henry, 55 ans, batelier.

Emile Guignet, 27 ans.

Melchior Allemann, 31 ans, employé d'hôtel, militant socialiste.

Alphonse Kolly, 41 ans.

Marius Rattaz, 36 ans, régent principal à Chêne-Bourg,
mort le 14 novembre des suites de ses blessures.

En outre 65 personnes ont été blessées, dont certaines grièvement.

Pour les dépenses quotidiennes, combien de minutes de travail ?

Selon le salaire minimum d'un menuisier

	en 1932	en 1982
1 kg de pain	14 min.	11 min.
1 litre de lait	13 min.	6 min.
1 kg de pommes de terre	7 min.	6 min.
1 kg de viande de bœuf	1 h. 57	58 min.
12 œufs frais du pays	1 h. 24	25 min.
1 kg de sucre	12 min.	5 min.
Le journal	4 min.	4 min.
1 coupe de cheveux	49 min.	54 min.
1 mois de loyer (3 pièces HLM)	33 h. 48	36 h. 06
1 abonnement de tram mensuel	12 h. 30	3 h. 28

En 1932 le salaire minimum d'un menuisier qualifié était de 1 franc 60 à l'heure. La durée du travail était de 48 h. par semaine (5 jours 1/2). Il n'y avait pas de vacances et les jours fériés n'étaient pas payés. Le délai de congé était de 3 jours.